Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 74

Artikel: Cote de l'argent
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248887

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de café noi, ai peu i veu allai à yé. » En mé lai neu, i me révoye, mon ventre grongenait. I sâte feu di yé, i ravouéte dô le yé, mon Duë qué misére ! pe de potat ! i me revoiyo vélle ; i me dépâdge d'enfuë in peté bout de tchindelle, ai pe i rite aiva les égrais. Airrivai en lai tiyeugenne, mai tchindelle se shouëchié. En reviraint poi li, i trove in sayetat, i m'écreupéché de tchu..... ai l'était temps ! ! I remonté dains mai tchaimbre ai santon, renfué in bout de tchaindelle ; Eh ! que diantre é-te fait ? qu'i me dié, i éto étyeboussié de saing... i me réchué aivo mon motchou, ai pe i me recoutché.

Ai fayé yi rallai dous, très cô dains lai neû, soli alai aidé to c'ment enne épeule. Lo maitin i dié en lai fanne qu'i velo allai djenqu'en lai vélle.

« Te reveré coutchié ci soi » qu'elle me dié. I revegné le soi, trové-lai fanne é lai baichatte en lai tiyeugenne. Lai mére me dié : « Ai pe, ai pe, ci ventre Djoset, ai te fait aidé mâ ? — Soli se pésse in pô, qu'i dié. — Ai t'é faiyu reyevai cte neû Djoset — Ailairme ! mon Duë ! dié lai baichatte, i aivô rébiai de bôtai in potat dô vote yé... Vou â ce que vos étes aivu cte neû ? — Ma foi, qu'i y dié, i seu déchendu : mai tchindelle s'a shoushié, que velai vos ? i ai trovai in sayat ou sayetat, i ne sais quoi, ai pe, ma foi... Vos compren'e... i n'euche saivu aittendre... Echthiu-ai... »

I entrô tôt droit â poille, qu'i oueyé lai baichatte que diait en sai mére : « I vos le diô bin, que note boudin sentait le femié ! — Qué l'aiffaire ! dié lai mére, pouy ! i crais bin qu'i veu rendre ! » I allé vouëre en lai tiyeugenne ces pouëres fannes, ai se tegnin le ventre ; mon Due ! eup, eup, eup, fesin-t-ye. « Ailairme ! Djoset, à ce que te n'é pe, fait tes bésaingnes dain lô saing de note pouë ! ! eup ! epe ! te comprends, eup ! eup ! nos aint fait le boudin, eup ! nos en ain maindgié, eup ! ! » Qu'à ce qu'i velô faire, c'était trop tai !

Les amateurs deboudin, faites qment moi, tyérie-te-lo devant de lô mendjié.

In frèsse boudin.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 72 du *Pays du Dimanche :*

280. CHARADE.

Oiseau.

281. CONTRAIRES.

Les absents ont tort.

T	aideur.	— *Beauté.*
E	pais.	— *Mince.*
S	ource.	— *Embouchure.*
A	voir.	— *Doit.*
U	avard.	— *Discret.*
S	ilence.	— *Bruit.*
E	stimer.	— *Mépriser.*
N	oir.	— *Blanc.*
L	riste.	— *Joyeux.*
S	ouvenir.	— *Oubli.*
O	ccupé.	— *Oisif*
N	oble.	— *Vilain.*
T	ombe.	— *Berceau.*
T	rop.	— *Peu.*
O	rdre.	— *Désordre.*
R	ichesse.	— *Pauvreté.*
T	out.	— *Rien.*

282. ANAGRAMME.

Ramier, Marier.

283. MOT CARRÉ.

R A V I N
A B I M E
V I Z I R
I M I T E
N E R E E

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Joseph Grimaître à Montignez ; Appoline Froidevaux à Saignelégier ; Charles Dentz à Porrentruy ; E. H. Guenot au Landeron ; Mlle Cécile Boucon au Noirmont ; Bouche-trous à St-Imier.

288. CHARADE.

Mon *premier* est un instrument à vent.
Mon *dernier* est l'image de ce qui n'est pas-[sage.
Mon *entier* est entouré d'eau.

289. SURPRISE.

Quel est le Prénom féminin qu'on peut écrire avec une orthographe de fantaisie, sans employer une seule des lettres dont il se compose ?

290. MÉTAGRAMME.

Sur six pieds, plus d'un conquérant
Entra, par moi, dans une ville ;
Transformez mon chef, à l'instant,
En moi plus d'un marmot babille.

291. MOTS EN CROIX.

Remplacer les × ci-après par les lettres suivantes de manière à former en croix les noms d'un poème français et de l'un des principaux personnages qui en sont les héros.

c. e. i, c. c, d. h, m. n.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir. *13 juin prochain.*

Publications officielles.

Chevaux de trait. — L'administration militaire a besoin pour le rassemblement de troupes qui aura lieu du 28 août au 15 septembre d'un assez grand nombre de chevaux de trait. Les propriétaires qui sont disposés à en louer sont priés de le faire savoir au maire de leur commune d'ici au 10 juin. Voir les conditions sur la *Feuille officielle du Jura* n° 43 du mardi 30 mai. MM. les maires transmettront les offres des propriétaires après le 10 juin au commissaria cantonal des guerres.

Convocations d'assemblées.

Bassecourt. — Le 11 à 2 h. 1/2 pour statuer sur une demande d'achat de terrain, nommer une commission, voter le règlement de distribution des eaux, etc...

Fontenais-Bressaucourt. — Assemblée paroissiale le 11 juin à 10 1/2 pour nommer deux nouveaux conseillers.

St-Brais. — (2e section) Le 11 après l'office pour s'occuper de la réparation des chemins.

Boncourt. — Le 4 juin à 12 h. 1/2 pour s'occuper de réparation à la cure.

Chevenez-Courtedoux. — Assemblée paroissiale le 4 à 3 h. pour passer les comptes et voter le budget.

Chevenez. — Le 4 à midi pour s'occuper de la construction d'un chemin.

Delémont. — Le 4 à 10 h. 1/2 pour voter une subvention à une fabrique de coutellerie.

Montmelon. — Le 11 à 2 h. pour passer les comptes, réviser le règlement d'organisation, nommer un membre de la commission de santé et décider une vente de terrain.

Moutier. — Assemblée de l'arrondissement d'état-civil le 4 à 10 1/2 pour passer les comptes, voter le budget et réélire l'officier d'état-civil et son suppléant.

Undervelier. — Assemblée bourgeoise le 4 à 2 h. 1/2 pour nommer un conseiller et s'occuper d'une vente de terrain.

Cote de l'argent

du 31 mai 1899

Argent fin en grenailles. fr. 108. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 110 le — kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.

Bons mots

Mme X... se plaint de son mari. Elle est malheureuse, elle n'y peut tenir, elle pleure, elle crie.

— Que diable aussi, lui dit-on, pourquoi l'avez-vous épousé ?

— Eh ! les médecins m'avaient dit qu'il n'avait plus que trois mois à vivre !

* * *

Enfants terribles.

Le père. — Tu as encore battu ton petit frère, Jean !

Jean. — Mais papa, il avait avalé de l'encre, alors j'ai voulu lui faire manger ce morceau de papier buvard et lui il veut pas.

Devinette.

Où se trouve la meunière ?